

VILLE D'ESBLY
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE



CANTON DE SERRIS
Arrondissement de Torcy
77450

EXTRAIT du Registre des Décisions du Maire

N° 2024.14

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – PRESTATAIRES POUR ESBLY EN FETE, du 13 au 15 décembre 2024.

-oOo-

Le Maire de la Ville d'ESBLY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L. 2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique et notamment son article R.2122-8 ;

VU la délibération n°19/05-2020 du 24 mai 2020, la délibération N°46/09-2020 du 28 septembre 2020 et complétée par la délibération N°82/12-2023 du 13 décembre 2023 portant sur les délégations d'attributions et de pouvoirs du Conseil municipal au Maire, dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT,

DÉCIDE

De signer les devis avec les prestataires suivants, pour Esbly en Fête, du 13 au 15 décembre 2024 :

Fournisseur / prestataire	Prestation	Montant HT
Monsieur Guillaume Jean-Philippe Location de manège 2a Puits Bottin 89510 Véron Siret : 448 205 245	Location de carrousel	10 000.00 euros

Fait à Esbly, le 21 mars 2024.

*Le Maire,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du
présent acte, compte-tenu de sa transmission*

en Sous-Préfecture le : 29 MARS 2024

*de sa publication et sa mise en ligne
le : 29 MARS 2024*



Le Maire,

Ghislain DELVAUX.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.